

Image not found or type unknown



Facture clinique de sortie impossible de régler

Par **Vikie31**, le **13/11/2019** à **16:13**

Bonjour

Voilà , je suis actuellement hospitalisé en clinique privée pour maternité

Ma mutuelle prend tout en charge a 100% voir plus

Hors on me réclame d'avancé 300e de frais d'accouchement a ma sortie de clinique (que ma mutuelle me remboursera ultérieurement)

Je ne peut malheureusement pas les régler sur place

Quel sont mes recours svp ?

Je vous remercie

Par **youris**, le **13/11/2019** à **17:35**

bonjour,

le père de votre futur enfant ne peut pas vous aider ou un membre de votre famille ?

salutations

Par **Vikie31**, le **14/11/2019** à **04:18**

Bonjour

Malheureusement, le papa est en déplacement à l'étranger pour le travail jusqu'à fin de semaine

J'ai accouché avec 2sem d'avance , ce qui n'étais pas prévu

Et côté famille je ne vous cache pas que j'y ai déjà pensé avant de publier sur le forum
Je vous remercie néanmoins de votre réponse

Par **youris**, le **14/11/2019** à **10:43**

il existe des possibilités de transfert d'argent depuis l'étranger.

Par **Vikie31**, le **15/11/2019** à **12:18**

Bonjour

Effectivement je n'y avais pas pensé sur le moment (le stress je pense) et oui mon conjoint a fait un virement directement a la clinique pour les frais

Nous avons pu rentrée tranquil sans stress ni angoisse chez nous avec ma puce

Et nous attendons avec impatience le retour de l'heureux papa demain

Encore merci pour vos reponses

C'est toujours agréable d'avoir des personne qui pense a nous répondre au mieux et nous aider avec divers informations

Encore merci